

L'AIDMR

L'Agroécologie par les paysans Burkinabé, pour les paysans Burkinabé

Les Caractéristiques

Voici les caractéristiques de l'îlot agroécologique tel que mis en place par l'AIDMR :

- **Superficie** : L'îlot s'effectue sur une parcelle de 50 mètres sur 50 mètres (2500 m²).
- **Clôture grillagée** : Le périmètre entier de la parcelle est protégé par une grillage. Le rôle de celui-ci est crucial car il permet de protéger les futures cultures des dégâts que pourraient créer les animaux errants.
- **Proximité d'un point d'eau** : Chaque îlot se trouve à proximité d'un forage ou d'un puits qui garantissent une source d'irrigation tout au long de l'année.
- **Lieu de vie** : l'îlot est le lieu de vie du paysan, on y trouve une maison de 16 tôles, un hangar, un espace pour la douche et les toilettes.
- **Espace de compostage** : un espace dédié à la fabrication de compost, cet élément clé sorte d'engrais naturel, qui permet de fertiliser les sols en recyclant de la matière organique (fumier, pailles, ...).
- **Étable** : Une mini étable pouvant abriter au moins 10 têtes de mouton, donnant ainsi à la famille un espace pour héberger et nourrir ses animaux d'élevage, ne les forçant donc pas à divaguer.
- **Poulailler** : Un poulailler de 11 têtes dont un coq.
- **Arbres fruitiers** : Chaque parcelle accueille 2 manguiers, 10 papayers, 5 tangelotiers, 5 pommiers du Sahel et 2 kapoquiers.
- **Arbres fertilisateurs** : On y trouve également des arbres qui fertilisent le sol en y ajoutant de l'azote comme l'acacia céaméa (2 par parcelle), l'acacia albida (5), le leucéna (10) et le neem (5).
- **Espaces de culture** : la parcelle doit accueillir des espaces dédiées à la culture céréalière et maraichère organisée de sorte à faciliter la mise en place d'une rotation des cultures, source de maintien de la fertilité.